

- Perte, vol, détérioration de la carte, comment faire pour obtenir un duplicata ?

- L'élève doit faire sa demande de duplicata à la gare routière de Toulon, ou chez les transporteurs équipés (liste ci-dessous) d'un terminal de vente ou par internet (teleservices.var.fr).

TRANSPORT BREMOND
456 RUE JEAN AICARD
83300 DRAGUIGNAN
Tél : 04 94 68 05 01

AUTOCARS BLANC
22 AVENUE DREO
83170 BRIGNOLES
Tél : 04 94 69 08 28

GARE ROUTIERE DE TOULON
BOULEVARD TESSE
83000 TOULON
Tél : 04 94 24 60 00

- Le coût du duplicata est de 10€. (à appliquer dès le 18 juin)
- Nombre de duplicatas limité à deux sur l'année scolaire, au-delà l'élève devra payer la participation familiale en vigueur.